



Comité des études

18 décembre 2023

Ordre du jour

1. Actualités

- Projet MASTRI
- Orientation
- Groupes de travail

2. Alternance

- Ouverture en apprentissage de formations

3. Offre de formation 2024-2028

1. Actualités (Information)

**Présentation par Mme Kriegel du projet
MASTRI master tri-langue**

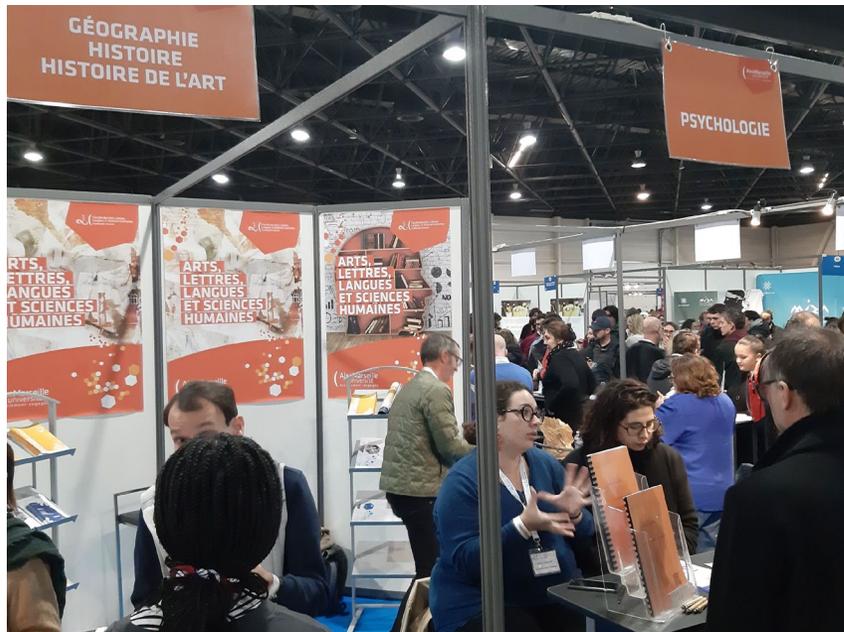
Orientation

- Retour sur les salons de novembre et décembre
- JPO : samedi 10 février 2023
- Panorama : présentation du dispositif

Retour sur les salons

2 salons déjà ! Le 18 novembre et le 02 décembre
Représentation des départements :

- Lettres
- Arts et archéologie
- Etudes monde anglophone
- Psychologie
- Sciences de l'antiquité



**Studyrama, parc Chanot, Marseille,
Samedi 2 décembre 2023**

Beaucoup de questions des futurs étudiants

- Sur les spé. à privilégier
- Sur Psychologie
- Sur Sciences de l'éducation



*Prochains salons
les 19 et 20 Janvier Salon des étudiants à Marseille
le 20 janvier Studyrama à Aix Arena*

Votre participation est attendue !

PANORAMA (Pour l'Accompagnement à l'Orientation et à la Réussite à Aix-Marseille, Avignon et Toulon)

Lauréat du programme d'investissements France 2030, est l'un des 6 projets structurants d'AMU.

Il vise à fournir aux lycéens un accompagnement humain, concret et diversifié à leur orientation vers l'enseignement supérieur.

Comment ? => 2 possibilités

- . Visite sur campus de lycéens durant un cours
- . Visite d'un enseignant vers un lycée pour faire un cours - approche de la discipline

Quand ?

- . Au cours du semestre 2
- . 1 journée entre les 12 et 23 février
- . 1 journée entre les 18 et le 31 mars

Qui ?

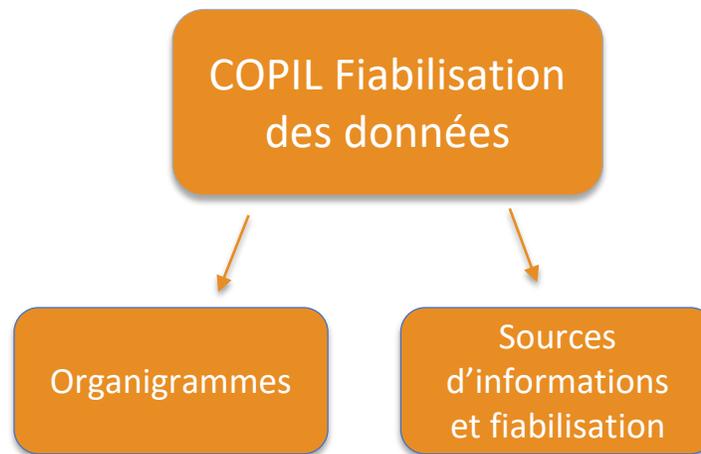
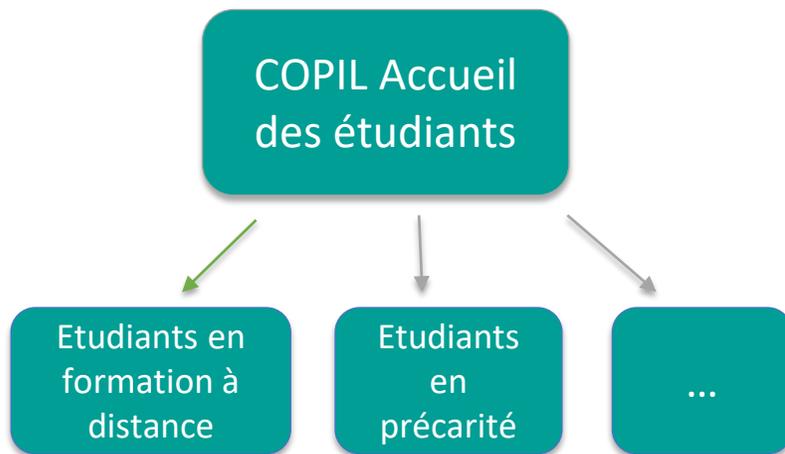
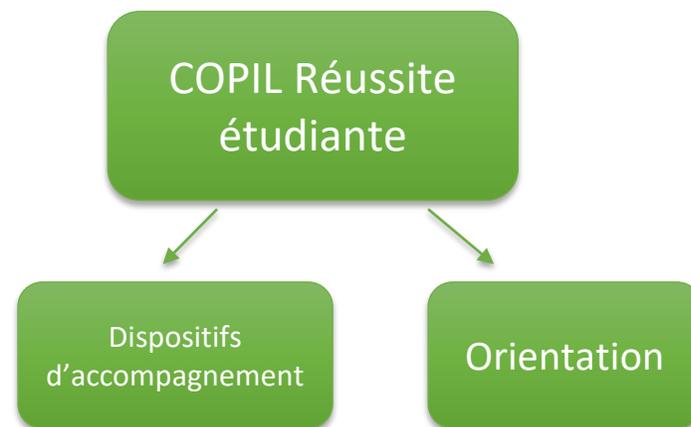
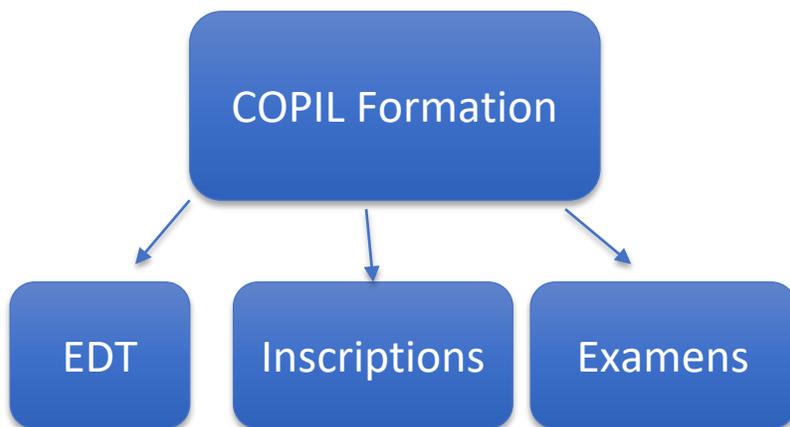
- . Les disciplines en tension
- . Les volontaires
 - à ce jour : Licence Géographie, Licence Psychologie, Licence Arts du spectacle

Référente AMU-SUIO : Mme Gaëlle SANNIER

En collaboration avec le service formation et orientation de la faculté :

Mme Mélanie HANQUART et Mme Nathalie BESNARD

Groupes de travail



2. Alternance (Information)

Ouverture en apprentissage pour l'année 2024-2025

- L3 Arts du spectacle parcours cinéma et audiovisuel
- Licence Professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Master 2 Etudes Européennes et Internationales : Négociation internationale et interculturelle (MASNI)

3. Offre de formation 2024-2028

Offre de formation 2024-2028

-

Aspects budgétaires

Faculté ALLSH - Enveloppe disponible (conversion en HETD)

Source	HETD	Points de vigilance	Levier
HETD des statutaires	123 649	Marge moyenne de 10% (congrés maladies, mise en disponibilité, congés parentaux,...)	Réduire les EQS et équivalence des décharges pour primes en EQS
Enveloppe HCC ORE	2 427	Utilisation d'ORE sur des postes MCF (actuellement équivalent de 11 376 HETD / an)	Suivis de dossiers ORE, ATER ORE (1 ATER = 725 HETD)
Enveloppe HCC (hors ORE)	57 287	Attention dont enveloppe semi-pérenne de 7 562 HETD (sous condition de ressources propres de la composante)	Ensemble des autres postes de dépenses
TOTAL	183 363	Enveloppe stable	Pour 10 mentions supplémentaires Ensemble des autres postes de dépenses

Equilibre à trouver dans la répartition de l'enveloppe

183 363
HETD

Eléments hors Diplômes Nationaux

- Référentiel
- SFAD
- HCC générées par les DE
- Modules FC
- EHM et dispositifs spécifiques (Néo, Hin, Ateliers d'écriture, CFAL, ...)
- ⚠️ Postes de dépenses en plus des maquettes des Diplômes Nationaux

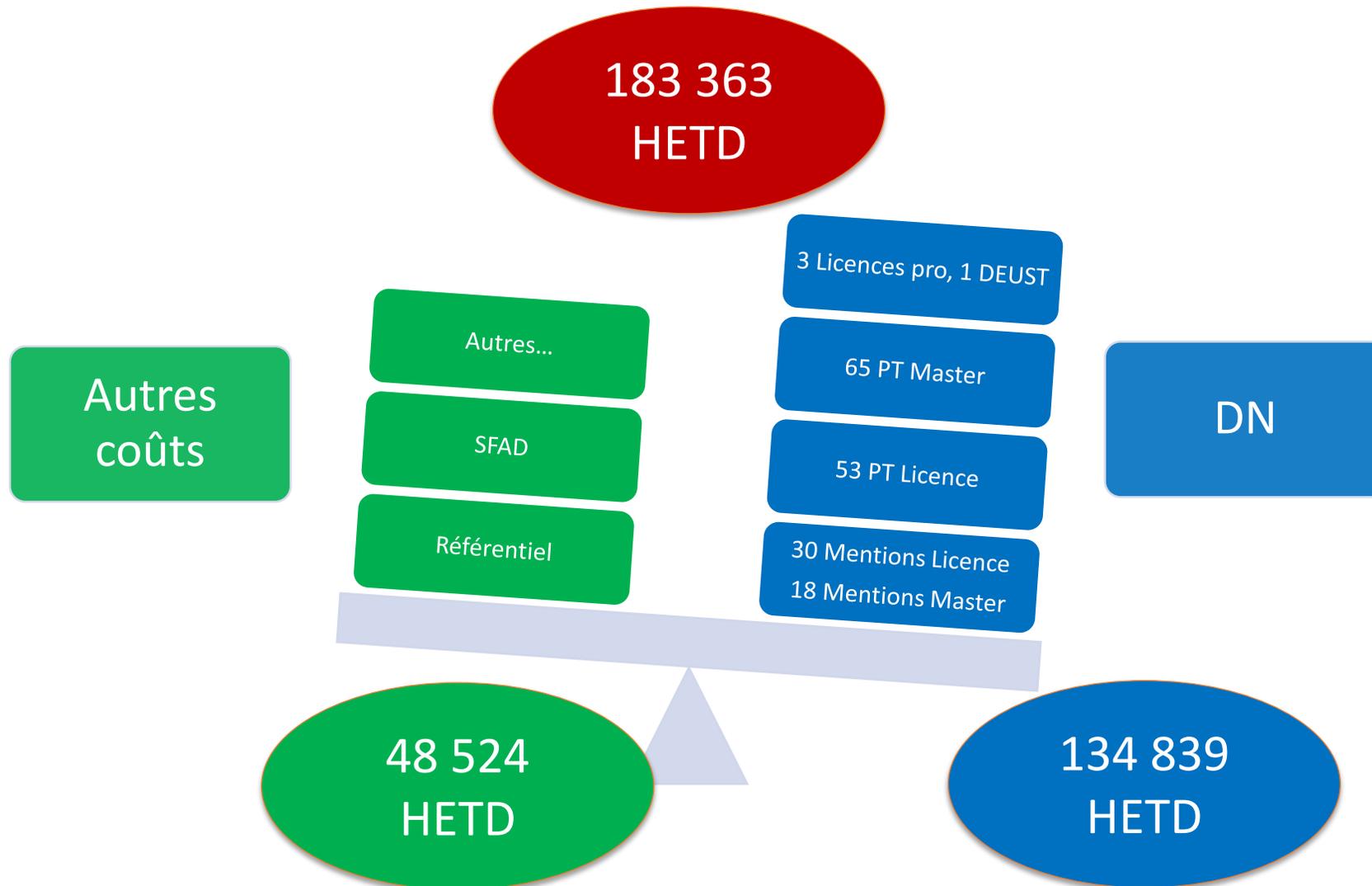
Nouvelle offre de formation
Diplômes Nationaux

⚠️ MISSION PRIORITAIRE

Coûts autres que les DN (conversion en HETD)

Source	HETD	Frein / point d'attention	Levier
Référentiel	16 000	Dépassement de la notification	Préciser et clarifier le cadrage
SFAD	11 667	Mise en conformité	Limiter le nombre de groupes de TD en SFAD ?
LANSAD	12 000	Passage à 3h / semaine	Groupes à effectifs > 5 ?
Agrégation externe	4 420		
Heures Master MEEF	2 937		Compensation ?
Diplômes d'établissement (DE)	1 500	Heures mobilisées pour des DE déficitaires financièrement	Création de DE constitués de BCC (inscrits au RNCP)
TOTAL	48 524	⚠ Attention autres coûts (modules FC, CFAL, cours internationaux ...)	

Répartition des coûts - Projection



Calcul des enveloppes par mention : clés de répartition

T : enveloppe plancher théorique

Mutualisation mini 30%

Réglementation

M : coefficient (C1) de mise en œuvre actuelle

Prise en compte des pratiques pédagogiques actuelles (CM/ TD), nb de groupes, ...

C : calcul coefficient (C2) pondéré par étudiants

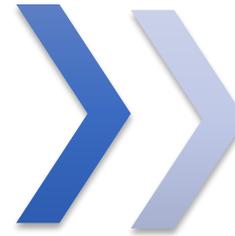
En fonction du nombre d'étudiants par parcours de la mention (P1) puis par mention au sein de la composante (P2)

Calcul de répartition

$(T + (T * M * C2))$

Référence sur une base de traitement équitable et égalitaire des mentions

Calcul des enveloppes par mention : clés de répartition



Ajustement des
enveloppes de
chaque
mention

- Nombre d'options ouvertes
- Evolution cumulée moyenne des effectifs par mention (2018 - 2022)
- Mutualisation actuelle
- Fiche projet

Calcul des enveloppes par mention : deux exemples

Licence Musicologie (2 PT)

Master Histoire de l'Art (2PT)

T : enveloppe plancher théorique

Mutualisation mini 30%

Réglementation

2 244

918

M : coefficient (C1) de mise en œuvre actuelle

Prise en compte des pratiques pédagogiques actuelles (CM/ TD), nb de groupes, ...

30,89

27,90

C : calcul coefficient (C2) pondéré par étudiants

En fonction du nombre d'étudiants par parcours de la mention (P1) puis par mention au sein de la composante (P2)

+0,6 groupes ; 1,4 % de l'UFR

+ 0 groupe ; 0,27% de l'UFR

Calcul de répartition

$(T + (T * M * C2))$

= 3 679 - Part Lansad (134) = 3 545

988

Référence sur une base de traitement équitable et égalitaire des mentions

Calcul des enveloppes par mention : clés de répartition

Licence Musicologie (2 PT)

Master Histoire de l'Art (2PT)

Diminution des effectifs moyens

Augmentation constante des effectifs
mais aucune mutualisation actuellement



Ajustement des
enveloppes de
chaque
mention

- Nombre d'options ouvertes
- Evolution cumulée moyenne des effectifs par mention (2018 - 2022)
- Mutualisation actuelle
- Fiche projet

3 545

+ 3,4% (32 heures) = 1 020

		Enveloppe initiale
L	Arts plastiques	3966
L	Arts du spectacle	1595
L	Géographie et aménagement	2494
L	Histoire	6569
L	Histoire de l'art et archéologie	3105
L	Humanités	890
L	LEA	14524
L	LLCER	16008
L	Lettres	4319
L	Musicologie	3545
L	Philosophie	1527
L	Psychologie	16533
L	Sciences de l'éducation et de la formation	1954
L	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	1632
L	Sciences et humanités	1200
L	Sciences du langage	2068
L	Sociologie	2414
LP	Intervention sociale	482
LP	Protection patrimoine	582
LP	Métiers de la médiation	863
DEUST	Formation de base aux métiers du théâtre	1900

		Enveloppe initiale
M	Acoustique et musicologie	909
M	Anthropologie	905
M	Arts	3637
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	1494
M	Cinéma et audiovisuel	1122
M	Création littéraire	800
M	Etudes culturelles	1541
M	Etudes européennes	2040
M	FLE	1094
M	Géographie, aménagement, environnement e	1346
M	Histoire	1481
M	Histoire de l'art	1020
M	Humanités	540
M	LEA	3676
M	Langues et société	1592
M	LLCER	2052
M	Lettres	1200
M	Philosophie	1338
M	Psychologie : psychopathologie clinique et ps	1916
M	Psychologie clinique, psychopathologie et psy	850
M	Psychologie du développement	1504
M	Psychologie : neuropsychologie	850
M	Psychologie	805
M	Psychologie sociale, du travail et des organisa	1588
M	Sciences cognitives	334
M	Sciences de l'éducation et de la formation	1851
M	Sciences du langage	609
M	Sociologie	860
M	Traduction et interprétation	705

		Enveloppe initiale
M	Acoustique et musicologie	909
M	Anthropologie	905
M	Arts	3637
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	1494
M	Cinéma et audiovisuel	1122
M	Création littéraire	800
M	Etudes culturelles	1541
M	Etudes européennes	2040
M	FLE	1094
M	Géographie, aménagement, environnement e	1346
M	Histoire	
M	Histoire de l'art	
M	Humanités	
M		1592
		2052
		1200
		1338
M	Psychologie : psychopathologie clinique et ps	1916
M	Psychologie clinique, psychopathologie et psy	850
M	Psychologie du développement	1504
M	Psychologie : neuropsychologie	850
M	Psychologie	805
M	Psychologie sociale, du travail et des organisa	1588
M	Sciences cognitives	334
M	Sciences de l'éducation et de la formation	1851
M	Sciences du langage	609
M	Sociologie	860
M	Traduction et interpretation	705

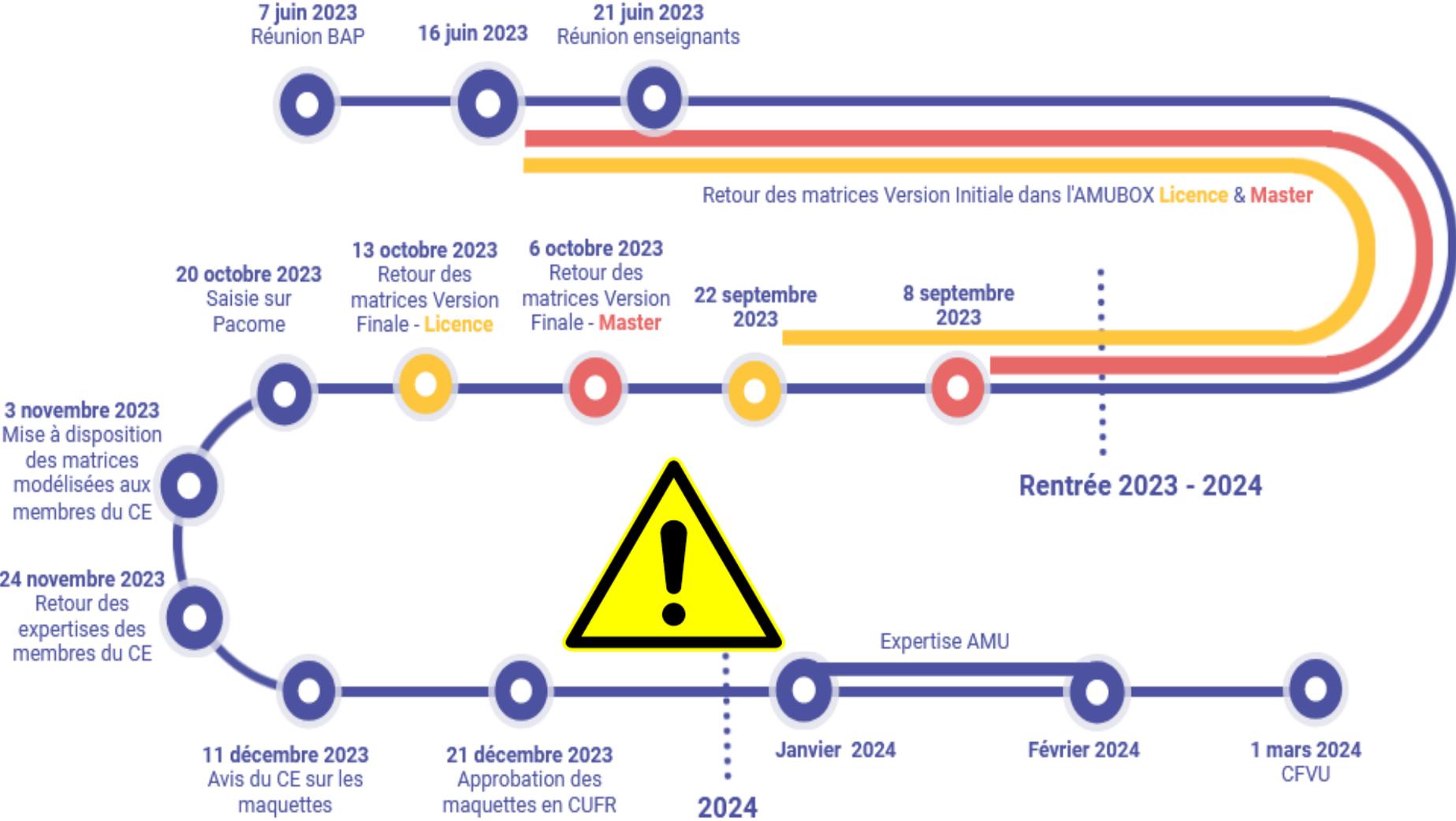
**« Réserve » : environ 4000 hetd
(2 à 3%)**

Offre de formation 2024-2028

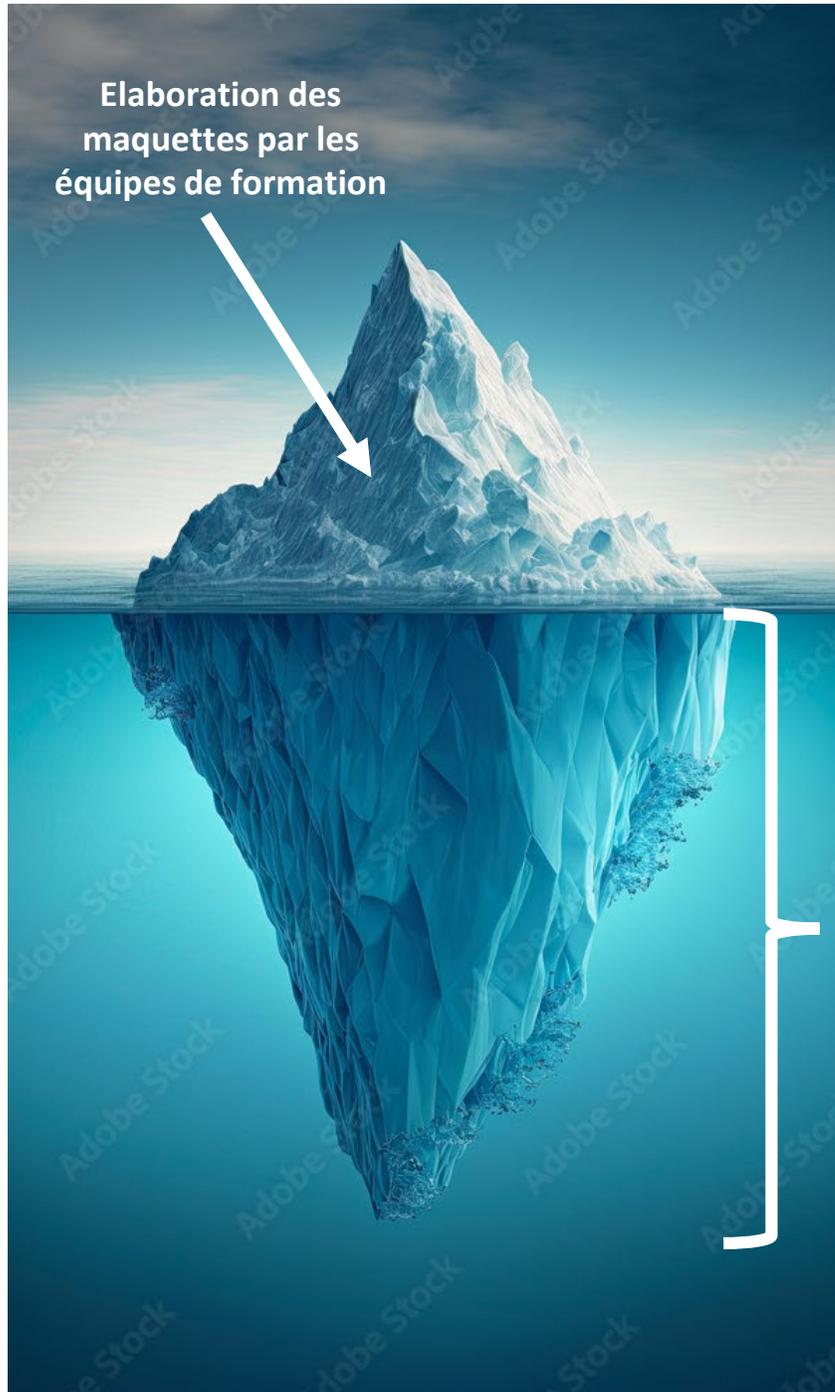
-

Méthodologie de travail

Les contraintes temporelles



Elaboration des
maquettes par les
équipes de formation



Saisie sur Pacome
Mise en place des EDT

Méthodologie de travail du Comité des études

Objectif général

Construire les indicateurs pour l'aide à la décision, élaboration des arbitrages « souhaitables », validation des propositions de maquettes (avis pour le CUFR).

Moyens existants

Cadrage de l'OF

Maquettes

Moyens à définir

Indicateurs nécessaires pour l'aide à la décision

Processus d'expertise au sein du Comité des études

Etape 1. CE 18/12/23

Pré-analyse d'une dizaine de maquettes de master pour élaborer la procédure et les indicateurs nécessaires à l'évaluation et l'arbitrage.

Validation éventuelle de maquettes (avec ou sans réserve) avant passage en CUFR.

Etape 2. CE 22/01/24 et 05/02/24

Mise en application de la procédure d'évaluation/arbitrage.

Validation des maquettes en 2 vagues (avec ou sans réserve) avant passage en CUFR.

Fiche expertise

Prise de connaissance et lecture « qualitative » de la mention



COMITE DES ETUDES
Campagne accréditation 2024-2028
Évaluation des maquettes de l'offre de formation

Expert-e (Nom, Prénom) :
Mention (dénomination) :
Niveau : Licence Master
Présence de parcours-types : oui non

(1) La proposition respecte-t-elle les éléments de cadrage sur la mention (cf. annexe 1) ?⁴

oui non

Remarques éventuelles (2-3 lignes maximum)

Pour chaque critère, attribuez une évaluation et indiquez vos remarques.

(2) Lisibilité de l'offre de formation (objectifs pédagogiques, articulation des niveaux, intitulés des BCC et UE, ...)

oui plutôt oui plutôt non non

Remarque(s) sur le critère (2-3 lignes maximum)

(3) Respect des objectifs généraux attendus : en LICENCE (cf. annexes 2) ou en MASTER (cf. annexes 3)

oui plutôt oui plutôt non non

Remarque(s) sur le critère (2-3 lignes maximum)

Évaluation générale

Très favorable Favorable Réserve Défavorable

Commentaires :

Synthèse des navettes

Recommandations liées au cadrage/modélisation
Pour la plupart ajustements techniques permettant la modélisation des maquettes
Dérogations envisagées
Dépassement d'enveloppe

	Mention	Contenu navette
M	Acoustique et musicologie	<ul style="list-style-type: none"> - BCC A1 et BCC B1 n'ont pas le même poids en ECTS - BCC A2 et BCC B2 n'ont pas le même poids en ECTS - BCC A3 et BCC B3 n'ont pas le même poids en ECTS - BCC C1, D1: L'intitulé de la LVE a été uniformisé « Anglais » - Les volumes horaires des BCC suivant laissent penser que le calendrier n'est pas prévu sur 12 semaines <ul style="list-style-type: none"> o BCC A1 o BCC A2 (UE techniques et pratiques de la création sonore), o BCC 3 (UE : comprendre la création musicale et sonore contemporaines ; UE : épistémologie de la recherche et de la recherche-création en musique), o BCC B1 o BCC B2 (UE Domaines et pratiques de la musicologie contemporaine), o BCC B3 - La demande de calendrier dérogatoire sur 9 semaines, implique que certains volumes horaires ne seraient pas compatibles avec un calendrier 9 semaines: <ul style="list-style-type: none"> o BCC A2 o BCC A3 (UE créer, expérimenter, pratiquer) o BCC B1 (UE expérimenter la recherche action) o BCC B2
M	Cinéma et audiovisuel	<p>PT1 Écritures critiques, recherche et didactique de l'image</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons modifié l'intitulé des BCC A1 et B1 pour répondre au cadrage : Compétences transversales et générales - Pourriez-vous préciser l'organisation des enseignements par semestre : 9 semaines 7.5l ou revoir les volumes horaires afin de proposer des cours multiples de 1.

Si présence de problèmes de modélisation ou petits problèmes de cadrage → possibilité de validation « sous réserve de modifications »

Aide à la décision – Elaboration des arbitrages

Dérogation au cadrage AMU/ALLSH

NON

OUI

**Dépassement
enveloppe
initiale**

NON

Situation 1

Situation 2

OUI

Situation 3

...

Dérogation au cadrage AMU/ALLSH

NON

OUI

Dépassement
enveloppe
initiale

NON

Situation 1

Situation 2

OUI

Situation 3

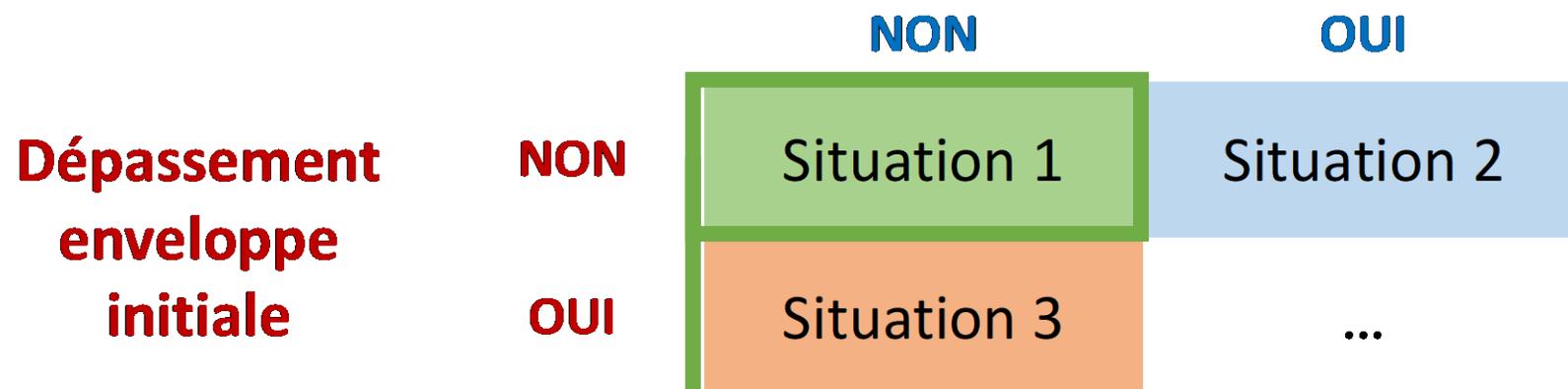
...

Pas d'implication directe
sur les autres formations :
pas de « surcoût »,
ajustement de
l'organisation
pédagogique au regard
des spécificités de la
formation

Implication directe sur les
autres formations :
« surcoût » mutualisé

Co-construction/validation
des indicateurs
permettant l'arbitrage

Dérogation au cadrage AMU/ALLSH



Situation 1

Analyse qualitative de l'OF par le comité des études (fiches)
Vote « définitif » ou « sous réserve »

Si présence de problèmes de modélisation ou petits problèmes de cadrage → possibilité de validation « sous réserve de modifications »

Maquettes situation 1

Mentions de masters

- Acoustique et musicologie
- Etudes culturelles
- Etudes européennes et internationales
- Philosophie
- Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
- Psychologie : neuropsychologie

Vote CE : 11 pour, 2 abstentions

Dérogation au cadrage AMU/ALLSH

		NON	OUI
Dépassement enveloppe initiale	NON	Situation 1	Situation 2
	OUI	Situation 3	...



Situation 2

Analyse qualitative des dérogations demandées par le comité des études (fiches)
Vote « définitif » ou « sous réserve »

Typologie des dérogations (1/2)

Tronc commun : < 30%

- Cas 1 : raisons disciplinaires (spécificité de la formation)
- Cas 2 : raisons logistiques (e.g., éloignement géographique, formation à distance)
→ *Voir si impact éventuel sur enveloppe*

UEs à choix dans des mentions déclinées en PT

Spécificité de la formation pour raisons disciplinaires, pédagogiques, d'insertion professionnelle, ou liées aux moyens :

- Cas 1 : pas d'impact sur l'EDT ou sur la logistique (salles) (**dérogation mineure**)
- Cas 2 : impact/faisabilité sur l'EDT voir sur la logistique (salles)
- Cas 3 : impact majeur sur l'EDT voir sur la logistique (salles) et enveloppe (**dérogation majeure**)

Typologie des dérogations (2/2)

Traitement du nombre de choix proposés :

- Effectif étudiant
- Faisabilité en terme d'organisation (EDT, organisation des examens, paramétrage des outils, etc.)

Calendrier dérogatoire :

Stage, intervenants professionnels extérieurs, mise en place séquence CM/TD, etc.

Enseignements hors discipline :

Moindre contrainte sur le ratio disciplinaire/hors disciplinaire, en privilégiant surtout le respect de la tripartition entre disciplinaire/transversal/intégratif.

Dérogation au cadrage AMU/ALLSH

		NON	OUI
Dépassement enveloppe initiale	NON	Situation 1	Situation 2
	OUI	Situation 3	...

Situation 3

Analyse des dépassements et élaboration d'indicateurs pour arbitrer
Vote « définitif » ou « sous réserve »

Maquettes situation 3

Mentions de masters

- Cinéma et audiovisuel
- Histoire de l'art
- Psychologie : psychopathologie clinique et psychanalytique

Décision CE :

(1) Travail uniquement lorsque toutes les maquettes « hors enveloppe » seront remontées pour permettre une lecture comparative.

(2) Identification d'indicateurs (% dépassement, ratio CM/TD, volh/etu, disciplines rares*).

Demander un argumentaire aux porteurs de mentions pour expliciter les demandes de dépassement de l'enveloppe allouée et anticipation d'une maquette « dans » l'enveloppe